

Québec, le 2 novembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton par le député de Chambly, monsieur Jean-François Roberge, le 18 octobre 2016, demandant au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de s'engager :

1. à rencontrer les responsables de Regroupement Langage Québec afin de se mettre au fait des problématiques auxquelles font face les jeunes atteints de dysphasie ainsi que leur entourage;
2. à inscrire officiellement sur son site Web, dans l'onglet Événement – Dates Importantes, la Semaine québécoise de la dysphasie et de la dyspraxie verbale afin d'aider à la sensibilisation de la population face à cette problématique qui affecte près d'un jeune sur dix au Québec.

D'entrée de jeu, il faut reconnaître que la dysphasie demeure encore méconnue dans la population. Il est indéniable que ce trouble du langage a un impact sur plusieurs sphères de la vie d'un enfant, particulièrement au courant de sa scolarisation. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur reconnaît, depuis 1988, les élèves atteints de dysphasie parmi les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

De plus, en 2001-2002, les services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire à l'intention du milieu scolaire ajoutaient les difficultés langagières à leurs services. Pour l'année 2016-2017, des personnes-ressources, représentant différentes régions du Québec, offrent des services de soutien et d'expertise sur la problématique des difficultés langagières.

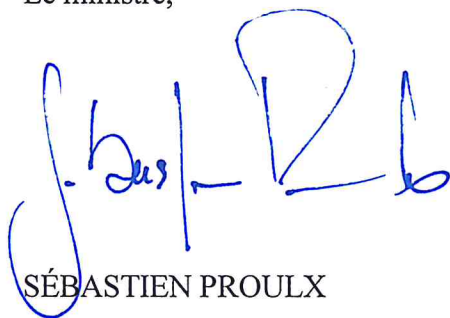
Le Ministère, par l'entremise d'une équipe dédiée, assure d'ailleurs le respect des balises ministérielles pour la coordination et le bon fonctionnement des services.

Le Ministère entend également organiser une rencontre avec le Regroupement Langage Québec pour échanger sur les enjeux associés à la problématique de la dysphasie.

Enfin, le Ministère s'assurera que son site Web réfère à la Semaine québécoise de la dysphasie et de la dyspraxie verbale lors d'une prochaine édition.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



SÉBASTIEN PROULX